

BIBLIOGRAPHIE

POUR RÉCITER LE NOUVEAU BRÉVIAIRE



partir du 1er janvier 1913, dans la récitation du Bréviaire romain, on doit, conformément à la constitution *Divino afflatu*, se servir du nouveau Psautier et observer les nouvelles rubriques. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aux prêtres la publication d'un *petit opuscule* qui les aidera à entrer dans l'esprit de la nouvelle réforme et à réciter leur Bréviaire comme le demande l'Eglise. Il a pour titre : *Guide pour la récitation de l'office divin, d'après les nouvelles règles* (32 pages). En vente à l'Economat du Grand Séminaire de Toulouse, rue des Teinturiers. Prix : 0 fr. 25.

Mgr l'archevêque de Toulouse a bien voulu donner lui-même l'*Imprimatur*. D'un format commode, ce Guide pourra être constamment tenu à l'intérieur du Bréviaire. Aussi complet que parfait de clarté et d'exactitude, il résout toutes les difficultés et conduit pour ainsi dire par la main à toutes les heures de l'office. Son auteur, M. le chanoine Pagny, a voulu, en le composant, mettre au service du clergé la compétence que ses élèves du cours de liturgie ont toujours tant admirée.

Après avoir bien fait connaître le contenu détaillé du *Psautier* et de l'*Ordinarium* et clairement exposé, soit l'ordre des mémoires et la liste des fêtes primaires et secondaires, soit les nouveaux tableaux d'occurrence et de concurrence, l'auteur a eu l'heureuse idée de *partager tous les offices en quinze groupes*, dont il *donne les listes complètes*. Puis, pour *chaque groupe*, il fournit, *heure par heure*, toutes les indications et entre jusque dans les plus petits détails (ce que ne peuvent guère faire les *Ordos* diocésains).